

DEPARTEMENT  
13

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SALON DE PROVENCE

N° D'ORDRE : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONVOCAION  
10 JANVIER 2022

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 janvier 2022

Objet :

**Décision Modificative N°3 –  
Budget Annexe SSIAD  
Intégration décision tarifaire  
n°470 du 15.12.2021 et  
ajustements crédits par divers  
transferts**

ACTE TRANSMIS  
EN SOUS-PREFECTURE

LE 18 JAN. 2022

PUBLIE-LE

19 JAN. 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 janvier à dix-huit heures,  
le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,  
régulièrement convoqué, s'est réuni Salle A de la MVA, sous la  
Présidence de Monsieur Stéphane BLANCHARD, Vice-Président du  
C.C.A.S.

**Etaient présents :**

Monsieur Jean-Jacques CAVELIER, Madame Hélène HAENSLER,  
Monsieur Jean-Marie HOUIN, Madame Danielle MALLART, Madame  
Sabine ROUSSELLET, Monsieur Georges VIALAN

**Pouvoirs :**

Monsieur Nicolas ISNARD a donné pouvoir à Monsieur Stéphane  
BLANCHARD

**Absents excusés :**

Monsieur Philippe ADAM, Madame Adelaïde BOSSHARTT, Monsieur  
Ange CALENDINI, Madame Sophie MERCIER, Monsieur Ali  
MOFREDJ, Monsieur Jean-Marie PARTIOT, Madame Catherine  
VIVILLE, Monsieur David YTIER, Monsieur Farid ZERGUINE.

**Secrétariat :**

Madame Brigitte SOLER, Directrice du C.C.A.S.

*Arrivée de Monsieur Georges VIALAN à 18h30*

Par délibération du Conseil d'Administration en date du 26 mars 2021, le Budget annexe unique  
« Service de Soins Infirmiers à Domicile » a été adopté et par délibération du Conseil d'Administration en  
date du 18 octobre 2021, il a été modifié suivant la décision tarifaire du 22 juillet 2021 transmise par l'ARS  
fixant le forfait global de soins 2021 à 697 370,47€.

La décision tarifaire du 15.12.2021, transmise par l'ARS porte modification du forfait global de soins pour 2021 à 987 585,42€, soit un complément de 290 214,95€, dont :

- 17 223,75 € au titre de la revalorisation salariale Ségur santé
- 272 991,20 € de crédits non reconductibles au titre d'achats d'autotests pour 1 284,04 €, du soutien à l'investissement et qualité de vie au travail pour 267 725 € (achat matériel, véhicules, séances d'ostéopathie, ergothérapie et soutien psychologique, investissement pour mise en œuvre télégestion, formation passage EPRD), et du surcoût Covid sur le petit matériel et la logistique pour 3 982,16€

Il convient donc d'ajuster à la hausse la dotation forfaitaire prévue au budget 2021 du SSIAD pour 290 214,95 € (987 585,42 € - 697 370,47 €) et d'en tirer les conséquences sur les niveaux de dépenses également en procédant à la réalisation de divers transferts et ouvertures de crédits comme suit :

FONCTIONNEMENT	GROUPES FONCTIONNELS/COMPTES	MONTANT
RECETTES	<b>GROUPE 017</b>	<b>290 214,95 €</b>
	Compte 731112 - Dotation globale personnes âgées SSIAD	290 214,95 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>290 214,95 €</b>
DEPENSES	<b>GROUPE 012</b>	<b>17 223,75 €</b>
	Compte 641188 - Autres indemnités	17 223,75 €
	<b>GROUPE 016</b>	<b>272 991,20 €</b>
	Compte 6815 - Dotation aux provisions d'exploitation	272 991,20 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>290 214,95 €</b>
INVESTISSEMENT	GROUPES FONCTIONNELS / COMPTES	MONTANT
DEPENSES	<b>GROUPE 003 - EXCEDENT PREVISIONNEL INVESTISSEMENT</b>	<b>272 991,20 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>272 991,20 €</b>
RECETTES	<b>GROUPE 15 - PROVISIONS</b>	<b>272 991,20 €</b>
	Compte 1588 - autres provisions pour charges	272 991,20 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>272 991,20 €</b>

**Le Conseil d'Administration, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** les opérations de transferts et d'ouvertures de crédits ci-dessus énoncées sur le budget annexe « Service de Soins Infirmiers A Domicile ».

**POUR :** Monsieur Stéphane BLANCHARD, Monsieur Jean Jacques CAVELIER, Madame Hélène HAENSLER, Monsieur Jean Marie HOUIN, Madame Danielle MALLART, Madame Sabine ROUSSELLET, Monsieur Georges VIALAN

1 Pouvoir Monsieur Nicolas ISNARD

**CONTRE :** 0

**ABSTENTION :** 0

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
**POUR EXTRAIT CONFORME**  
 Au registre suivent les signatures des présents.

Stéphane BLANCHARD  
 Vice-président du C.C.A.S.

